

Giffard, Olivier, seigneur du Plessis-Giffard en Saint-Nazaire (présent à la montre)

Avec les Giffard, nous sommes en présence d'une famille noble implantée en la paroisse de Saint-Nazaire et dont les biens relèvent de seigneuries dont les archives restent en nombre limité. Gens de savoir – l'un deux est connu comme notaire, un autre est avocat –, ils peuvent prendre (au moins l'un d'entre eux) à ferme la levée de prélèvements seigneuriaux. Un autre pourrait (s'il est bien à rattacher à cette famille nazairienne) avoir suivi une carrière militaire en étant membre de la garde ducale

Le 23 octobre 1476, **Guillaume** Giffard, seigneur du Plessis, possède des biens tenus à foi, hommage et rachat relevant de la seigneurie d'Escoublac (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1450) et il est encore cité le 22 avril 1479, pour des biens relevant de la seigneurie de la Ville-au-Febvre en Saint-Nazaire (*ibid.*, 1 E 684, f° 10). Il pourrait être ce Giffard qui signe un acte comme notaire, le 20 octobre 1494, alors qu'est également cité François Giffard comme l'un des procureurs d'Alain Le Guennec qui rend aveu de ce qu'il tient de la vicomté de Saint-Nazaire (*ibid.*, E 557). Guillaume décède avant le 22 février 1500, son héritier est son fils François Giffard (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f° 66).

François Giffard et Marie de Kermellec, son épouse, sont enregistrés le 14 janvier 1501, parmi les débirentiers du seigneur de Lesnerac pour une maison et un jardin situés rue du Verger à Guérande et sont soumis à ce titre au versement d'une rente de 8 sous (*ibid.*, G 38, f° 7 v°) ; en 1506, mentionné comme seigneur du Plessis, il afferme, avec Jean Calon, seigneur de Léchet, la grange dîmière de Trescalan des régaires de l'évêque de Nantes à Guérande (*ibid.*, G 75) ; le 8 août 1514, il est mentionné comme « avocat » (*ibid.*, E 1169).

Dans un extrait du second compte d'Yvon Million commis par Pierre Landais à la trésorerie des guerres depuis son dernier compte fait le 4 décembre 1481, **Robert** Giffard est archer de la seconde garde du corps du duc (MORICE, *op. cit.*, t. III, 390). Son loyalisme est récompensé : le 25 avril 1489, il reçoit des biens confisqués sur les enfants de feu Guyon Giffard (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 12). Il pourrait être ce Robert cité localement (ci-dessous) ; mais sans doute convient-il de le rapprocher d'une autre famille Giffart, celle des seigneurs du Fail.

En 1495, dans le « pourvrroy » (dénombrement) des biens possédés par la seigneurie de Campsillon en la paroisse de Batz, Robert Giffard est en possession de 30 œillets de saline (*ibid.*, 1 E 260) ; le 20 octobre 1495, Robert Giffard et son épouse sont mentionnés dans un confront d'œillet (*ibid.*, B 1457). Il épouse Yvonne de Kermellec. Celle-ci et sa sœur Agaise sont mentionnées, 15 février 1466 (n.st.), comme héritières de Pierre de Kermellec, seigneur de Kerpondarmes : placées sous la tutelle de Jean du Guel, elles sont alors en procès avec Alain Guillart (*ibid.*, B 4, f° 4 v°, appel devant les Grands Jours des régaires de l'évêque à Guérande ; voir aussi BnF, ms fr. 2318, p. 63). En premières noces, Yvonne de Kermellec a épousé Jean Meschinot à qui elle transmet la seigneurie de Kerpondarmes dont elle est héritière. De son second mariage sont issus au moins trois enfants. Elle disparaît avant le 13 septembre 1518. En effet, à cette date, un mandement devant la cour de Nantes est donné en faveur d'Olivier, Jean et Jeanne, enfants mineurs de Robert Giffard et de feu Yvonne Kermellec (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 24, f° 191).

Olivier du Plessis pourrait être ce seigneur du Plessis-Giffard qui, les 15 et 16 mai 1534, figure au procès-verbal de la montre parmi « les faisans ung archier » et à qui injonction est faite d'« avoir encorre ung aultre gantellet » (transcription, f° 5 v° et site « Archives remarquables »). Il épouse Guillemette de La Haye. Tous deux, le 28 novembre 1539, rendent hommage au roi pour la possession de 4 œillets de saline (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2413, f° 109) ; le 15 juin 1540, puis ils en rendent aveu au roi (*ibid.*, B 1517, f° 446) et encore le 15 mai 1541, qualifiés de seigneur et dame du Plessis en Saint-Nazaire et du Châtelier en Campbon, de ce qu'ils tiennent du duc à foi, hommage et rachat, soit 79 œillets de saline dont 55 à Pont-d'Arm (*ibid.*, B 1465 ; l'acte est passé au bourg de Saint-Nazaire dans la maison du notaire Philippe Hemery).

Autres Giffard :

- Éon. En 1463, un accord est conclu entre Perrine de Coesbic, veuve d'Éon Giffard, et Guillaume Giffard, son fils (Arch. dép. Morbihan, E 55, p. 82).
- Jean. Le 20 février 1479 (n.st.), il est l'époux de la veuve d'Éonnet Quelo (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 751).
- François. Il épouse Marie de Kermellec. Tous deux sont enregistrés, le 14 janvier 1501, parmi les débirentiers du seigneur de Lesnerac pour une maison et un jardin situés rue du Verger à Guérande et sont soumis à ce titre au versement d'une rente de 8 sous (*ibid.*, G 38, f° 7 v°). Un tel mariage renforce les liens entre ces deux familles déjà tissés par le mariage de

François Giffard et de Marie de Kermellec, sans que la documentation ne permette de préciser les liens existants entre les deux familles.

- Catherine. Le 2 mai 1540, elle est veuve de Jean Sidrac (*ibid.*, B 1472, f° 27 v°).

Alain GALLICE, Charlotte FAUCHERAND

GALLICE Alain, FAUCHERAND Charlotte, « Giffard », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024